

Appel à projets pour le déploiement de plates-formes territoriales d'appui aux professionnels de santé en Normandie

Caen, le mardi 11 avril 2017

L'ARS de Normandie lance un appel à projet pour le déploiement de premières plates-formes territoriales pour venir en appui des médecins de 1^{er} recours qui sont amenés à prendre en charge des patients relevant d'un parcours de santé dit complexe, car nécessitant l'intervention de professionnels de santé, sociaux et médico sociaux. Une priorité sera donnée aux projets présentés à l'initiative des professionnels de santé de ville.

La loi de modernisation de système de santé du 26 janvier 2016 a prévu, en son article 74, la mise en place de **Plates-formes territoriales d'appui** (PTA) pour la coordination des parcours de santé complexes. En effet, les professionnels de santé – en particulier les médecins traitants – ont besoin d'être appuyés pour la prise en charge de patients présentant plusieurs pathologies, elles-mêmes parfois associées à des problèmes sociaux, psychosociaux ou économiques.

De nombreux outils d'appui et de coordination ont été déployés ces dernières années sur l'ensemble du territoire, déclinés par type de prise en charge ou par type de public.

Cet appel à projet PTA doit être aussi l'occasion de renforcer l'intégration de ces dispositifs au sein d'un modèle régional lisible et cohérent avec les parcours de santé prioritaires qui seront définis dans le projet régional de santé en cours d'élaboration.

Les PTA ont vocation à constituer une porte d'entrée unique et naturelle pour les médecins généralistes, à simplifier, fluidifier et rendre plus lisible la coordination des parcours complexes sur un territoire.

Les PTA proposent une réponse globale, quels que soient l'âge, la pathologie ou le handicap des patients concernés. Elles ont pour mission d'informer et d'orienter les professionnels, de les appuyer dans l'organisation des parcours complexes et aussi de soutenir les pratiques et initiatives professionnelles par la diffusion d'outils adaptés.

Afin de soutenir l'émergence de ce dispositif en Normandie et de guider les opérateurs dans la construction de leur projet, l'ARS de Normandie publie un cahier des charges régional pour le déploiement de premières PTA. Les projets retenus donneront lieu à la signature d'une convention et seront accompagnés financièrement par l'ARS.

Vous pouvez retrouver l'appel à projets sur [le site internet de l'ARS de Normandie](#).

Contact presse ARS de Normandie

Lidia Chougar, T. 02 31 70 97 63

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17

ars-normandie-communication@ars.sante.fr